

## Assistance de la personne

**Domaine :** Accompagnement et assistance à la personne

### Appellations

- Auxiliaire de vie auprès d'adultes
- Auxiliaire de vie auprès d'enfants
- Nourrice
- Assistante maternelle
- Auxiliaire maternelle
- Garde d'enfant à domicile
- Garde-malade

### Accès au métier

Les conditions pour pouvoir postuler / s'orienter vers ce métier Cet emploi/métier est accessible sans diplôme ni expérience professionnelle. Il est également accessible avec un diplôme d'auxiliaire de vie, d'auxiliaire maternelle et d'assistante maternelle.

### Conditions d'exercice

Environnement et modalités d'exercice de ce métier L'activité de cet emploi/métier s'exerce soit à titre libéral au domicile de particuliers ou en tant que salarié au sein d'établissements d'accueils et de prise en charge psychologique(foyers des enfants assistés, foyers des personnes âgées, ...) en contact avec différents interlocuteurs. Elle s'exerce dans une relation d'aide et de services. Elle peut varier selon la structure, le lieu. Elle peut s'exercer les weekends, jours fériés ou de nuit.

### Activités de base

Activités quotidiennes fondamentales Apporter des éléments de confort/réconfort (écoute, aide à la promenade, ...) à la personne (enfant, personne âgée, ...) Apporter une aide dans la réalisation des soins d'entretien de la personne (toilette, changes, ...) Effectuer le nettoyage et l'entretien de l'espace de vie de la personne

## Compétences de base

---

Compétences quotidiennes fondamentales Connaissances de base en psychologie Règles d'hygiène et de propreté

## Activités spécifiques

---

Les principales tâches spécifiques liées à ce métier avec les compétences spécifiques nécessaires. Apporter à l'enfant des éléments de confort (bercement, doudou, ...) Enfants Personnes âgées Personnes avec handicapes Personnes malades Préparer les aliments (épluchage, lavage, ...) ou réaliser le repas de la personne Suivre l'enfant pendant sa scolarisation et lui apporter une aide dans la réalisation des devoirs Vérifier la prise de médicaments par la personne en fonction de la prescription médicale